

Informations de base	
<b>2023/0421(COD)</b> COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	En attente de la décision de la commission parlementaire
Protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes ou à des substances reprotoxiques au travail. Texte codifié  <b>Subject</b>  4.15.15 Santé et sécurité au travail, médecine	

Acteurs principaux				
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>	<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>	
	<b>JURI</b> Affaires juridiques			
	<b>Commission au fond précédente</b>	<b>Rapporteur(e) précédent(e)</b>	<b>Date de nomination</b>	
	<b>JURI</b> Affaires juridiques	DZHAMBAZKI Angel (ECR)	16/01/2024	
	<b>Commission pour avis</b>	<b>Rapporteur(e) pour avis</b>	<b>Date de nomination</b>	
	<b>EMPL</b> Emploi et affaires sociales			
	<b>ENVI</b> Environnement, climat et sécurité alimentaire			
	<b>Commission pour avis précédente</b>	<b>Rapporteur(e) pour avis précédent(e)</b>	<b>Date de nomination</b>	
	<b>EMPL</b> Emploi et affaires sociales	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.		
	<b>ENVI</b> Environnement, climat et sécurité alimentaire	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.		
	Conseil de l'Union européenne			

Commission européenne	<b>DG de la Commission</b>	<b>Commissaire</b>
	Secrétariat général	VON DER LEYEN Ursula
Comité économique et social européen		
Comité européen des régions		